

Professionnalisation des coachs et accessibilité socioéconomique du sport organisé au Québec

Pour une réflexion commune des enjeux - Partie 2

Alexandro Allison-Abaunza, M.A. & Andrea Woodburn, Ph. D.

Département d'éducation physique de l'Université Laval

La revue *Loisir et Société* publie cet automne un article sur les frais annuels de participation aux programmes Sport-études au Québec. Or, l'étude à la base de cet article montre que les programmes Sport-études ne sont pas accessibles à l'ensemble des familles québécoises. Il y a lieu de s'interroger, car ces programmes sont offerts dans le réseau d'enseignement public et font l'objet d'un soutien financier et symbolique de l'État.

Le texte suivant, présenté en deux parties, explore des pistes de solutions pour remédier à cette inégalité d'accès. Certains résultats non publiés montrent que les ressources humaines constituent le poste de dépenses le plus important. La présence de professionnels désireux d'assurer leur subsistance (coachs et gestionnaires) et d'offrir des programmes sportifs de qualité a un effet direct sur la facture de participation. Le soutien financier des coachs par l'État, assorti de règles pour mieux contrôler les dépenses admissibles des programmes sportifs, pourrait favoriser l'accélération de la professionnalisation des coachs tout en facilitant l'accessibilité socioéconomique du sport organisé au Québec.

Deuxième partie

Éléments de discussion sur les enjeux

Dans les dernières années, le nombre de programmes Sport-études a augmenté significativement au Québec. Depuis leur instauration dans les années 1980 dans quelques écoles de la province, ils ont atteint le total de 580 dans 45 établissements d'enseignement publics et privés en 2018. Cette année, le chiffre continuait de croître alors qu'on recensait plus de 600 programmes dans 48 établissements d'enseignement.

Certes, cela traduit une augmentation de la popularité de ces programmes auprès des populations adolescentes. Cependant, cette prolifération ne saurait s'expliquer simplement par une demande grandissante. Il se pourrait aussi que l'augmentation de l'offre des programmes soit due à une stratégie délibérée de différents acteurs du milieu sportif.

En effet, selon Gruneau (2016), l'augmentation de l'offre des programmes sportifs est intimement liée à la présence de plus en plus soutenue de professionnels désireux d'assurer leur subsistance

dans le milieu sportif. En effet, des coachs, des gestionnaires et divers spécialistes pourraient être motivés par la mise en place et l'expansion de programmes sportifs spécialisés répondant à une demande, et ce, afin de leur permettre de générer des revenus (Gruneau, 2016). À cet égard, les programmes Sport-études ne font pas exception et sont même considérés par certaines fédérations sportives québécoises comme une modalité de soutien et de professionnalisation des coachs (Duchesneau, 2018).

Pour Hyman (2012), il ne fait pas de doute qu'une économie s'est développée autour du sport juvénile organisé en faisant en sorte de tendre vers une commercialisation de cette pratique. De plus, le sport au Canada s'éloigne progressivement des modèles fondés sur le bénévolat pour se diriger vers des modèles administratifs plus formels similaires à des modèles de gestion de petites entreprises ou d'organismes non gouvernementaux à but non lucratif (Gruneau, 2016).

Bref, le travail qui était historiquement assuré par des bénévoles devient progressivement un ensemble de tâches effectuées par des professionnels qualifiés. À cet effet, Laberge et Lalime (2005) notaient que la situation professionnelle des coachs, sur le plan des conditions de travail et de la situation d'emploi, avait évolué entre 1986-1987 et 2003-2004 :

Bref, il ressort de l'étude que plusieurs indicateurs signalent une progression vers la professionnalisation du travail de l'entraîneur d'athlètes de haut niveau au Québec, notamment la diminution prononcée du bénévolat, la croissance de la proportion d'entraîneurs à emploi unique et à temps plein, la hausse du niveau de certification professionnelle et l'allongement de la durée de la carrière. Bien sûr, des améliorations s'imposent encore pour attirer et maintenir en poste des entraîneurs qualifiés et pour obtenir la reconnaissance sociale d'un statut professionnel. Les résultats de l'étude sont néanmoins encourageants. (P. 52)

Ce processus de professionnalisation des coachs n'est pas exclusif au Québec. En effet, un mouvement de professionnalisation des coachs à l'échelle internationale est perceptible (Duffy et coll., 2011; North et coll., 2018). *Cette mouvance est vue d'un bon œil, car elle mène à la présence des ressources humaines qualifiées. Ces ressources permettent de rehausser la qualité des programmes sportifs qui, ultimement, peuvent être plus efficaces sur le plan du développement de la personne* (Holt, 2016).

De plus, une telle professionnalisation confère une importance plus grande à la formation universitaire, laquelle est de plus en plus perçue comme une exigence minimale pour travailler avec certaines clientèles sportives (Demers et coll., 2006; Lara-Bercial et coll., 2016). Par ailleurs, on peut prétendre que la professionnalisation mènerait à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre à long terme, ce qui, comme dans n'importe quel contexte socioprofessionnel, permet de favoriser une rétention plus efficace de l'expertise.

Bref, augmenter le niveau de qualité des coachs est un facteur désirable et souhaité pour la pérennité de tout bon système sportif. Néanmoins, cet élément a un coût. En effet, comme constaté dans les résultats de l'enquête (voir Première partie), il est permis de penser que cette mouvance vers la professionnalisation pourrait créer des barrières socioéconomiques.

Ce phénomène pourrait avoir comme corollaire d'augmenter le poste de dépenses en ressources humaines des programmes sportifs. Conséquemment, les coûts de participation pourraient grimper au-delà de la capacité de payer de certains ménages moins aisés. Dans un contexte dérégulé, les questions portant sur la professionnalisation des coachs doivent alors être intimement liées aux enjeux d'accessibilité socioéconomique.

Stimuler la professionnalisation et l'accessibilité

La crise de la COVID-19 a mis en exergue les limites de notre système sportif. Cela fut l'occasion pour certains d'exposer le sous-financement de ce dernier, comparativement à d'autres domaines d'activité humaine soutenus par l'État (p. ex., le milieu culturel), et d'en appeler à une présence étatique importante pour la relance du sport amateur (Allison-Abauza et Woodburn, 2021; Brunelle et coll., 2020).

À la lumière de ce constat, nous proposons comme piste de solution d'augmenter considérablement le financement de nos coachs par l'État. Cet engagement politique pourrait hypothétiquement générer deux résultats.

D'abord, un tel soutien permettrait de soutenir un marché de l'emploi en effervescence dans le milieu sportif. Ensuite, il permettrait de réduire les factures de participation. D'ailleurs, il convient de rappeler que même si les données présentées dans ce bulletin proviennent des programmes Sport-études, les principes sous-jacents à l'administration de ces derniers sont les mêmes dans les programmes sportifs analogues, tel le sport en milieu associatif. Ainsi, cette proposition concerne l'ensemble des programmes sportifs au Québec.

Pour y arriver, la mise en place de programmes et de cadres financiers visant à assumer une partie des salaires des coachs pourrait être assortie de règles ayant un effet de réduction indirect des factures de participation des pratiquants sportifs québécois. Cela permettrait de stabiliser ou de plafonner les factures d'inscription afin d'éviter que celles-ci continuent de croître au gré de la capacité de payer des ménages aisés. Il serait alors possible d'assurer un meilleur contrôle des dépenses admissibles dans un programme. Certaines dépenses soutenues financièrement qui seraient jugées superflues (p. ex., des uniformes neufs chaque année et des activités extrasportives) pourraient alors être remises en question afin que chaque dollar investi par les participants, et par la société, ruisselle directement dans la qualité de la pratique.

Une telle mesure pourrait aussi contribuer à soutenir et à accompagner le processus de professionnalisation des coachs déjà amorcé tout en permettant de stabiliser la présence d'une main-d'œuvre experte à long terme. De plus, cette mesure permettrait d'utiliser certains leviers pour fixer des exigences propres au Québec en matière de formation des coachs. Il serait notamment possible d'exiger une formation universitaire, laquelle devrait devenir de plus en plus la norme dans le paysage professionnel des coachs (Lara-Bercial et coll., 2016). Dans un contexte où bon nombre de voix s'élèvent pour souligner le caractère problématique du sport (DiFiori et coll., 2014; Goulet et coll., 2010; Parent et coll., 2016), le coach pourrait être au centre du projet qui vise à améliorer l'intégrité et la qualité de l'expérience sportive des participants.

Conclusion

La présence de l'État dans le développement du sport au Québec s'est amorcée il y a plus de 50 ans (Gouvernement du Québec, 1979). Bien que notre proposition soit très ambitieuse, nous pensons qu'elle s'inscrit dans la suite logique de la place de l'État en tant que catalyseur de la pratique sportive. Cette proposition peut d'ailleurs s'insérer dans un continuum qui peut être modulé en fonction du degré d'ambition politique des décideurs en place. Le soutien financier peut en effet aller d'un soutien de quelques coachs et de quelques programmes sportifs (p. ex., programme Sport-études) jusqu'à une couverture quasi complète; le coach est alors perçu comme un professionnel essentiel dans notre société, au même titre que les enseignants.

Le financement étatique important de la pratique sportive n'est pas qu'un simple mirage. Certains États tels que la Suède ont adopté des plans de financement ambitieux visant à garantir la pratique sportive de tous, tout en s'assurant de mieux contrôler les processus de commercialisation inhérents au système sportif (Fahlén et Stenling, 2016; Österlind et Wright, 2014).

Évidemment, la réflexion sur l'accessibilité socioéconomique du sport organisé au Québec et notre proposition de financement étatique accru ne sont qu'une amorce. D'autres études sont nécessaires pour comprendre comment le soutien des coachs, l'amélioration de l'accessibilité socioéconomique du sport et la mise en place d'environnements propices au développement positif des pratiquants sportifs peuvent s'harmoniser. Différents phénomènes doivent être pris en compte, notamment les demandes des familles aisées de programmes de plus en plus de qualité, mais aussi de plus en plus onéreux.

Remerciements

Nous tenons à remercier la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, les fédérations sportives québécoises et les mandataires des programmes Sport-études pour leur collaboration.

¹ Bien que les données de ce texte traitent de programme dans le contexte compétitif, il est possible de penser que la même logique pourrait s'appliquer à des programmes récréatifs ou de découvertes.

² Ajoutons que les programmes désirant continuer d'opérer dans un modèle d'opération libre pourraient continuer de le faire sans toutefois bénéficier du soutien financier.

³ C'est déjà le cas avec certains programmes de support qui visent essentiellement les coachs qui travaillent avec une clientèle sportive de haut niveau (p. ex., le Programme Équipe Québec et le Programme de Soutien au Développement de l'Excellence sportive).

⁴ En 2012 seulement, l'État suédois a dépensé près de 750 millions d'euros (plus d'un milliard de dollars canadiens) pour la pratique de sports et d'activités physiques (Fahlén et Stenling, 2016).

Références

Allison-Abauza, A., & Woodburn, A. J. (sous presse). "The annual costs of participation in the Sport-études programs in Quebec", *Loisir et Société / Society and Leisure*.

Allison-Abauza, A. et Woodburn, A. J. (2021). « Apprendre de la pause forcée de la COVID-19 : Le sport organisé québécois recentré sous les angles de l'accessibilité et du plaisir, les défis ». *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, 18(8).

Brunelle, E., Legendre, R., Ouellette, S. et Rousseau, A. (2020). *Enquête sur les impacts de la COVID-19 sur le milieu sportif québécois (Rapport exécutif)*. <https://polesports.hec.ca/wp-content/uploads/2020/12/rapport-enquete-covid-sport-1er-decembre-2020.pdf>

Canadian Heritage (2013). Sport participation 2010. Ottawa : Government of Canada. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2014/pc-ch/CH24-1-2014-eng.pdf

Clark, W. (2008). Kids' sports. *Canadian Social Trends*, (85), 54-61. https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/11-008-x/2008001/article/10573-eng.pdf?st=JwLgMA_G

Collins, M. et Kay, T. (2014). *Sport and Social Exclusion* (2e éd.). Routledge.

Demers, G., Greaves, L., Kirby, S. et Lay, M. (2014). *Playing it forward: 50 Years of women and sport in Canada*. Second Story Press.

Demers, G., Woodburn, A. J. et Savard, C. (2006). "The development of an undergraduate competency-based coach education program". *The sport psychologist*, 20(2), 162-173.

DiFiori, J. P., Benjamin, H. J., Brenner, J. S., Gregory, A., Jayanthi, N., Landry, G. L. et Luke, A. (2014). "Overuse injuries and burnout in youth sports: a position statement from the American Medical Society for Sports Medicine". *British Journal of Sports Medicine*, 48(4), 287-288. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2013-093299>

Duchesneau, M.-A. (2018). *Sport et développement : les effets de la participation au programme Sport-études sur le développement des élèves-athlètes*. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/20063/Duchesneau_Marc-Andre_2017_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Duffy, P., Hartley, H., Bales, J., Crespo, M., Dick, F., Vardhan, D., Nordmann, L. et Curado, J. (2011). "Sport coaching as a 'profession' : challenges and future directions". *International Journal of Coaching Science*, 5(2).

Dutrisac, R. (2019). « La non-gratuité scolaire : la tête dans le sable ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/548509/la-non-gratuite-scolaire-la-tete-dans-le-sable>

Fahlén, J. et Stenling, C. (2016). "Sport policy in Sweden". *International Journal of Sport Policy and Politics*, 8(3), 515-531. <https://doi.org/10.1080/19406940.2015.1063530>

Goulet, C., Valois, P., Buist, A. et Côté, M. (2010). "Predictors of the Use of Performance-Enhancing Substances by Young Athletes". *Clinical Journal of Sport Medicine*, 20(4), 243-248. <https://doi.org/10.1097/JSM.0b013e3181e0b935>

Gouvernement du Québec. (1979). *On a un monde à recréer : Livre blanc sur le loisir au Québec*. Service des communications du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Gruneau, R. (2016). "Goodbye, Gordie Howe : Sport Participation and Class Inequality in the 'pay for play' society. Dans D. Taras et C. Waddell (dir.), *How Canadians Communicate V : Sports* (p. 223-246). UBC Press.

Holt, N. (2016). *Positive Youth Development Through Sport* (2e éd.). Routledge.

Hyman, M. (2012). *The Most Expensive Game in Town: The Rising Cost of Youth Sports and the Toll on Today's Families*. Beacon Press.

- Institut de la statistique du Québec. (2019). *Dépenses moyennes des ménages en dollars courants et coefficients budgétaires, selon le poste de dépenses*. Adapté du *Sondage sur les dépenses de ménages de Statistiques Canada*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/depenses-moyennes-des-menages-et-coefficients-budgetaires-selon-le-poste-de-depenses-classification-a-3-niveaux-73-categories>
- Joseph, J., Darnell, S. et Nakamura, Y. (2012). *Race and sport in Canada: Intersecting inequalities*. Canadian Scholars' Press.
- Joubert, K. (2018). « Activité physique de loisir et de transport ». Dans I. Traoré, M.-C. Street, H. Camirand, D. Julien, K. Joubert et M. Berthelot (dir.), *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017-Tome 3* (p. 117-148). Institut de la statistique du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf
- Laberge, S. et Hallé, M. (1998). *Le fardeau financier relié à la poursuite de l'excellence chez les athlètes québécois de haut niveau*. Ministère des Affaires municipales. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/FardeauFinancier.pdf
- Laberge, S. et Lalime, F. (2005). *La situation de l'emploi des entraîneurs québécois d'athlètes de haut niveau*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/51361>
- Lara-Bercial, S., Abraham, A., Colmaire, P., Dieffenbach, K., Mokglate, O., Rynne, S., Jiménez, A., Bales, J., Curado, J. et Ito, M. (2016). "The International Sport Coaching Bachelor Degree Standards of the International Council for Coaching Excellence". *International Sport Coaching Journal*, 3(3), 344-348. <https://doi.org/10.1123/iscj.2016-0085>
- Leduc, L. (2014). « Frais : des factures qui varient du simple au triple ». *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201409/16/01-4800538-frais-des-factures-qui-varient-du-simple-au-triple-au-public.php>
- Lord, S. (2015). « L'activité physique abordable, ça existe ». *La Presse*. http://plus.lapresse.ca/screens/42a42d6c-4d69-43df-aa6c-eb388be64887_7C_qpwx9TfDxB3.html
- MÉES (2017). *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec, on bouge!* Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/politique-de-lactivite-physique-du-sport-et-du-loisir-au-quebec-on-bouge/>
- MÉES (2019a). *Développement du talent sportif : Document de référence*. Québec. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Developpement-du-talent_sportif.pdf
- MÉES (2019b). *Fondements de la pratique sportive au Québec*. Québec. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Fondement-pratique-sportive-au-Quebec.PDF
- Morin, P., Lebel, A., Robitaille, É. et Bisset, S. (2016). "Socioeconomic Factors Influence Physical Activity and Sport in Quebec Schools". *Journal of School Health*, 86(11), 841-851. <https://doi.org/10.1111/josh.12438>
- North, J., Piggott, D., Lara-Bercial, S., Abraham, A. et Muir, B. (2018). "Professional Advances in Sports Coaching: Research and Practice". *Professional Advances in Sports Coaching: Research and Practice*.
- Österlind, M. et Wright, J. (2014). "If sport's the solution then what's the problem? The social significance of sport in the moral governing of 'good' and 'healthy' citizens in Sweden", 1922–1998. *Sport, education and society*, 19(8), 973-990. <https://doi.org/10.1080/13573322.2012.726217>
- Parent, S., Lavoie, F., Thibodeau, M.-È., Hébert, M. et Blais, M. (2016). "Sexual Violence Experienced in the Sport Context by a Representative Sample of Quebec Adolescents". *Journal of Interpersonal Violence*, 31(16), 2666-2686. <https://doi.org/10.1177/0886260515580366>
- Sport Québec (2010). *Analyse économique du système sportif fédéré québécois*. Québec. Repéré à <http://www.sportsquebec.com/admin/Browse/files/PDF/publications/modelesportquebec.pdf>
- St-Cerny, S., Robert-Angers, M. et Godbout, L. (2018). *Le Québec est-il encore un paradis pour la famille en 2018?* <https://tout-petits.org/media/1973/2018-09-famille-et-fiscalite-quebec-encore-un-paradis-pour-la-famille-en-2018.pdf>
- Thibaut, E., Eakins, J., Vos, S. et Scheerder, J. (2017). "Time and money expenditure in sports participation: The role of income in consuming the most practiced sports activities in Flanders". *Sport Management Review*, 20(5), 455-467. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2016.12.002>
- Trussell, D. E. et McTeer, W. (2007). "Children's Sport Participation in Canada: Is it a Level Playing Field?" *International Journal of Canadian Studies*, (35), 113-132. <https://doi.org/doi.org/10.7202/040766ar>